

## **Intitulé du projet : AJITeR – Faciliter l'accueil et l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux**

### **Chef de file : ADRETS (Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services)**

#### **Les objectifs et enjeux du projet :**

De nombreux territoires ruraux sont ainsi confrontés au défi de faciliter l'installation durable de ces jeunes adultes, qui construisent leur parcours de vie entre 17 et 35 ans. Ils doivent pouvoir s'appuyer sur une compréhension plus fine des nouvelles pratiques qui visent en particulier à s'adresser à ces jeunes adultes et qui sont exercées en matière d'emploi, d'amélioration de la qualité de vie, notamment à travers l'accès aux services, et en matière d'approfondissement de la participation citoyenne.

La démarche des cinq membres du groupement, porté par l'ADRETS (Association de Développement en Réseau des Territoires et des Services), en partenariat avec la CIPRA France (Commission internationale pour la protection des Alpes), le CREFAD Auvergne (Centre de Recherche, d'Etude, de Formation à l'Animation et au Développement), l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles et le RECCA (Réseau des Cafés Culturels Associatifs), se fonde sur l'exigence croissante et urgente de se saisir de cet enjeu, dans un contexte également marqué par la montée des inégalités sociales et territoriales.

En effet, les associations porteuses du projet "*Faciliter l'accueil et l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux*" ont, de par leur travail en réseau, connaissance de nombreuses initiatives impliquant et en faveur des jeunes adultes dans leurs territoires. Ces initiatives sont cependant insuffisamment connues et mises en réseau pour changer d'échelle et être intégrées en tant que telles dans les politiques publiques. Nous pouvons citer par exemple :

- **des expériences d'emplois pluriactifs, d'organisations structurelles souples et inclusives**, des activités liées aux technologies de la communication en passant par la création de nouveaux services, jusqu'au renouveau d'anciens métiers dans la dynamique des circuits courts et de relocalisation des productions (transformation agricole de la laine, des anciennes variétés de fruits, récupération des friches et rebuts agricoles, etc.) ou de l'économie circulaire ;
- **les expériences inspirées des ressources territoriales** qui prennent en compte de façon nouvelle les capacités du territoire (hybridation à partir d'anciens métiers, tourisme solidaire, pratiques culturelles...);
- **le développement des espaces hybrides** (tiers lieux, espaces de coworking, cafés lecture ou cafés jeux associatifs, épiceries associatives, etc.) qui remettent en cause les frontières et périmètres habituels et inventent de nouvelles manières de vivre et travailler au pays ;
- **les initiatives solidaires d'accès aux droits et aux services tels que dans le logement** comme la mise en marché des logements dans des résidences secondaires pour les travailleurs saisonniers ou de mobilisation de la colocation intergénérationnelle pour les stagiaires ou les apprentis du milieu rural qui misent sur le partage plutôt que sur la propriété ;
- **les expériences de mutualisation, de polyvalence et d'itinérance** qui permettent de réinventer des services de proximité de manière décloisonnée, viable économiquement, aussi bien dans le domaine de la culture, des services petite enfance, de commerces de proximité ou d'accès aux services publics de base ;
- **les expériences de coopération** qui travaillent les complémentarités et la diversité jusqu'à des projets de territoire favorisant la structuration entre acteurs sectoriels ou intersectoriels (implantation en collectifs, réseaux territoriaux, groupements de structures, PTCE/clusters...);
- **les expériences de participation citoyenne** qui s'expriment et s'exercent dans des initiatives citoyennes ou dans des processus collectifs d'organisation publiques avec des formes de gouvernance collective et territoriale renouvelées.

L'ensemble de ces initiatives montrent la vitalité du monde rural et de la jeunesse qui inventent des solutions qui préfigurent le monde de demain. Mais force est de constater la fragilité de ces expériences et leur relative absence des grands médias et de leur prise en compte par les politiques publiques locales ou nationales. Ces expériences restent aussi souvent cloisonnées et sectorielles alors que leur efficacité dépend en grande partie de leur nécessaire transversalité dans les politiques de développement local.

### Les partenaires :

#### Partenaires techniques et financiers :

Partenaires techniques :

- ADRETS (Association de Développement en Réseau des Territoires et des Services),
- CIPRA France (Commission internationale pour la protection des Alpes)
- CREFAD Auvergne (Centre de Recherche, d'Etude, de Formation à l'Animation et au Développement)
- UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles)
- RECCA (Réseau des Cafés Culturels Associatifs)

#### Partenaires financiers :

- FNADT
- Ministère de la Culture
- Ministère Jeunesse et Sports (FONJEP)
- CR AURA (Emploi tremplin)

#### Autres partenaires :

#### RRR associés :

- RR Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
- RR Cap Rural (région Auvergne Rhône-Alpes)

### Le déroulement prévisionnel :

*[Décrire les axes et les étapes du projet]*

Notre travail sur cette thématique de la jeunesse en milieu rural s'articule autour de trois axes de travail : l'emploi et la formation, les services et la participation citoyenne. Nous avons réfléchi ces trois axes comme une suite chronologique dans l'installation ou le maintien d'un jeune sur un territoire rural :

1. **L'emploi** représente souvent une porte d'entrée à travers l'opportunité de venir s'installer sur un territoire ou de s'y maintenir s'il s'agit du territoire d'origine.
2. **Les services** constituent ensuite un élément important qui pèse fortement dans le fait, pour de jeunes actifs, de rester sur un territoire. Il faut que le territoire d'emploi soit couvert par un certain nombre de services à la population (santé, mobilité, loisirs, petite enfance..) afin que le territoire demeure attractif pour de jeunes adultes.
3. Enfin, une fois que les besoins en termes d'emploi et d'accès aux services sont satisfaits, arrive la question de la **participation des jeunes adultes à la vie de leur territoire**. En effet, les possibilités de s'investir dans les activités et de participer aux initiatives locales renforcent la notion d'inclusion et pérennisent le sentiment d'appartenance à un territoire pour les jeunes adultes.

Ces trois axes de travail vont constituer notre fil rouge au cours des trois années du projet. Ils permettront à la fois de jalonner et de structurer notre action. Nous concevons ainsi notre méthode de travail de la même

façon que nous imaginons l'installation des jeunes adultes sur les territoires ruraux : de façon incrémentale et dans une logique de parcours.

Le quatrième et dernier axe repose sur la **restitution et diffusion pour un changement d'échelle** et est primordial afin que les actions menées dans le cadre du projet trouvent une pérennité et une appropriation par d'autres acteurs afin de favoriser un changement d'échelle.

### Les livrables prévus :

*[Lister les documents]*

- Compte-rendus des comités de pilotage, des réunions thématiques, synthèse des cycles de travail
- Témoignages de terrain
- Plateforme numérique (contenu rédigé, BDD, vidéos, etc.)
- Outils de communication et rapports sur les démarches de chaque partenaire
- Document de synthèse / brochure du repérage et de l'accompagnement des bonnes pratiques et des expérimentations réalisées
- Base de données des politiques et dispositifs publics
- Programme et bilan de sessions de formation
- Court métrage : Eductour, journée européenne dans le cadre de la semaine alpine
- Brochure « Semaine alpine »
- Documentation « Jeunes et cafés associatifs »
- Document de synthèse global du projet + Livre blanc

### Evenements prévus :

- rencontres thématiques pour chaque partenaires
- comité de pilotage associés à des événements de chaque partenaires
- manifestation à la fin du projet

### Pour en savoir plus :

Personne à contacter : Thomas Fauvarque

Structure : ADRETS

Adresse : 7 rue Bayard – 05000 Gap

Téléphone : 06.47.33.65.24

E-mail : tfauvarque@adrets-asso.fr